

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 13 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DLH 140 40 rue Saint-Bernard (11e) – Création d'une porte d'entrée – Autorisations d'urbanisme.

M. Ian BROSSAT, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris l'autorisation de déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme, notamment une déclaration préalable, nécessaire aux travaux d'aménagement au 40, rue Saint-Bernard (11e) ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 20 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Ian BROSSAT, au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme, notamment une déclaration préalable, nécessaire à la création d'une porte d'entrée au 40, rue Saint-Bernard (11^e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO